Première année N° 24 Dimanche 10 juillet 1864

LE SAUVEUR DES PEUPLES

JOURNAL DU SPIRITISME

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

Dépôts : à Bordeaux, chez les principaux libraires
et à Paris, chez LEDOYEN, libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

ABONNEMENTS

Bordeaux .... 6 fr.
Départements et Algérie ..... 7 fr.
Etranger continental .... 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.

Les abonnements se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant. Ils sont aussi reçus par l'intermédiaire de tous les libraires et directeurs de poste.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnements partent du 1er février. Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, pris au bureau, 10 c.; hors du bureau, 15 c.; par la poste, 20 c.

AVIS

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITÉ
Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
(Matthieu, XXII, v. 39.)

FRATERNITÉ UNIVERSELLE
Que tous ne soient qu'un.
(Jean, XVII, v. 21.)

VÉRITÉ
Je suis le chemin, la vérité et la vie.
(Jean, XIV, v. 6.)

DE L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE

(*Suite.* — Voir le n. 22.)

TRIBUNAL DES GALLICANS.

Messieurs, le gallicanisme s'en va comme toute chose humaine, et aujourd'hui, il s'éteint comme la grandeur majestueuse de Louis XIV. En 1845, on ne savait rien de lui, sans M. Dupin, qui, raisonnant plus en légiste qu'en théologien, a ressuscité le vieil édit de Bourges de 1682, qui a été accueilli avec des anathèmes et des risées par les successeurs de ces mêmes évêques qui le signèrent sous le regard protecteur du plus volontaire des monarques, même à l'égard de ce pontife dont la pantoufle était humide encore des baisers des têtes princières. Quoi qu'il en soit, le gallicanisme a eu son temps et il a eu par moment la direction des affaires ecclésiastiques. C'était lui qui présida à Constance, à Bâle, à Pise, et jeta sur l'Eglise un grand honneur avec son Filaster, son Pierre d'Ailly, son Gerson et son Bossuet. Aujourd'hui il termine sa course et s'endort tout doucement entre les bras du célèbre procureur général qui aura la douleur de lui fermer les yeux et la gloire de mourir gallican, pour l'honneur de son Manuel.

Malgré cela, cette fraction de l'Eglise romaine en a été la plus saine, et si elle n'avait pas été débordée et vaincue par les ultramontains, elle aurait peut-être opéré quelques réformes dans l'Eglise et tenté un salutaire rapprochement entre les communions chrétiennes, quoiqu'elle ait dirigé la main qui signa la révocation de l'édit de Nantes. D'après elle, l'autorité réside dans le Concile de l'Eglise, présidé ou non par le pape, auquel elle n'accorde pas plus de pouvoir qu'à un président d'assemblée, qui préside s'il est présent, mais qu'on casse ou dont on se passe au besoin, comme cela s'est vu à Constance, où trois papes furent destitués.

Nous ne nous arrêterons pas sur les trois premiers caractères que doit nécessairement avoir le tribunal des gallicans, quoique nous eussions de sérieuses objections à faire à cet égard; nous ne nous arrêterons que sur le quatrième, que nous formulerons ainsi :

Le tribunal des gallicans s'est-il contredit?

Une réponse affirmative de la part de nos adversaires croulerait tout leur système; aussi se garderont-ils bien de la faire, mais nous demanderons à l'histoire de répondre pour eux.

Le concile de Nicée (325) condamne l'hérésie d'Arius; mais, dix ans après, Constantin, qui avait convoqué ce concile, en convoque un second qui se tient d'abord à Tyr, et ensuite à Jérusalem, à l'occasion de la dédicace d'un magnifique temple qu'il y avait fait bâtir en l'honneur de Jésus-Christ. Les évêques de toutes les parties de l'Empire, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Europe et de l'Egypte, s'y rendent et forment un concile œcuménique. Mais leurs décisions sont contraires de celles de Nicée, car Arius est relevé de sa condamnation, et son hérésie proclamée la foi de l'Eglise catholique.

En 340 ou 341, un concile œcuménique, au dire de Bellarmin (tom. II, l. 1, c. 6, *De concil.*), s'assemble à Antioche et renverse la foi de Nicée. (SOCRAT. *Hist.* tom. II, c. 7.)

A la même époque (341), un concile s'assemble à Sardique; 376 évêques y assistent et rétablissent la foi de Nicée. (SOCRAT., t. II.)

En 354, un concile s'assemble à Milan, relève Arius de sa condamnation et condamne la plupart de ses adversaires à l'exil.

Mais quel concile mérite plus le nom de général que celui de Rimini, auquel se rendent 600 évêques, et qui cependant se met en contradiction flagrante avec celui de Nicée, dont il renverse les canons?

Dans la cause d'Eutychès, deux conciles généraux s'assemblent : le premier est convoqué à Ephèse (449) par Théodose; les patriarches de Jérusalem, d'Alexandrie, de Constantinople et les légats de l'évêque de Rome s'y rendent avec un grand nombre d'évêques de toute la chrétienté; ce concile condamne Flavien de Constantinople, et donne gain de cause à l'hérétique Eutychès. Dix-neuf ans auparavant, il s'était tenu dans cette même ville d'Ephèse, un autre concile général qui, contrairement au concile susmentionné, avait prononcé dans l'affaire de Nestorius, qui admettait deux personnes en Jésus-Christ.

Le premier concile de Nicée et celui de Carthage décrètent que nul ne peut prendre sans péché le titre de souverain pontife, mais le second concile de Constantinople attribue le souverain pontificat à l'évêque de Rome.

Le concile de Constance ôte la coupe au peuple, le concile de Bâle la lui rend.

En 754, le concile général de Constantinople appelle le pain et le vin de la cène *l'image du corps vivifiant* du Sauveur faite honorablement et glorieusement (Concil. Const. *in act. Conc. œcum.*, c. 2, act. 6); plus tard les conciles de Latran, de Constance et de Trente enseignent formellement le contraire.

Voilà assez de contradictions lorsque rigoureusement une seule

suffit pour renverser tout le système de nos adversaires. Au reste, comme les discussions ne conviennent pas avec les agonisants, nous leur dirons : Vous avez un tribunal siégeant un peu partout, médiocrement clair dans ses décrets et à la portée des hommes qui, comme M. Dupin, ont la patience de les compulser, mais se contredisant continuellement; donc vos prétentions sont mal fondées, car il est impossible de reconnaître dans votre tribunal celui institué de Dieu, dont le caractère essentiel est de ne se contredire jamais (1).

Ce n'est que par respect pour de vieux et honorables souvenirs que nous avons combattu le gallicanisme, trop honorable dans ses voies, malgré ses erreurs, pour arriver au gouvernement des affaires d'une Eglise égarée et qui sent plus que jamais le besoin, pour retarder sa chute, de s'appuyer sur les épaules des fils de Loyola. Nous n'avons plus qu'à nous occuper des romanistes..., peut-être trouverons-nous chez eux ce que nous avons cherché vainement chez leurs adversaires les ultramontains et les gallicans.

TRIBUNAL DES ROMANISTES.

Messieurs, jusqu'ici nous n'avons pas été heureux dans nos recherches pour découvrir dans l'Eglise romaine le tribunal institué de Dieu; ne nous décourageons pas, et, s'il le faut, prenons des deux mains la lanterne de Diogène; cherchons.

L'autorité, disent les romanistes, réside dans le pape réuni au Concile ou dans le pape seul parlant *ex cathedrâ, ecclesiâ consentiente*, l'Eglise consentant par son silence.

Nous ne nous occuperons pas de cette seconde partie de leur système, elle se trouve englobée dans la déroute de celui des ultramontains, puisque nous avons démontré que les papes ont failli parlant du haut de leur chaire... Le silence de l'Eglise ne peut faire disparaître leurs contradictions et ses réclamations ne feraient que les mettre plus en évidence; nous ne nous occuperons que de la première partie de leur système, qui attribue l'infaillibilité au pape réuni au Concile.

Pour abréger, nous ne soulèverons pas des difficultés sur les trois premiers caractères de leur tribunal, mais nous nous arrêterons sur le dernier, et nous poserons ainsi la question : Le tribunal des romanistes ne s'est-il jamais contredit? Oh! non, diront les catholiques conservateurs, juste-milieu du parti, autant effrayés du radotage des gallicans que de l'esprit révolutionnaire des ultramontains, oh! non... *in medio veritas*... ouvrez les yeux et voyez... Voyons donc.

Le pape Vigile défend par un décret public qu'on condamne trois écrits : l'un d'Ibas, évêque d'Edesse; l'autre de Théodore de Mopsueste, et l'autre de Théodoret, évêque de Cyr... Mais un concile s'assemble à Constantinople, malgré Vigile, et condamne les trois écrits. D'après le système des romanistes, le pape ne serait pas plus dans son droit que le Concile dans le sien... Mais voilà que plus tard ce concile de Constantinople, le cinquième général, est approuvé par les successeurs de Vigile. (BARON. *In Justiniano*, et VIGILE, tom. VII.)

A l'occasion du différend entre le pape Vigile et le cinquième Concile général, naît naturellement ce raisonnement contre les romanistes :

Si par le refus de Vigile d'approuver ce concile, ce concile a prononcé failliblement sur les trois écrits, comment deviendra-t-il plus tard infaillible, de faillible qu'il était? Explique qui voudra cet énigme, je ne m'en sens pas capable.

(1) Observez que nous combattons des adversaires qui placent l'autorité dans le Concile de l'Eglise, qu'il soit ou non présidé par le pape; or, dans l'état de la question, tous les Conciles que nous citons entrent dans le système des gallicans. Les ultramontains peuvent contester, mais leurs contestations ne détruisent pas les bases de notre thèse.

Un concile s'assemble à Sirmium; le pape Libère, moins difficile à son égard que son collègue à l'égard de celui de Constantinople, souscrit à ses décrets, et, d'après les romanistes, lui donne l'infaillibilité; mais il la donne à une doctrine que saint Hilaire appelle *la perfidie arienne, l'hérésie sortie de Sirmium* (HILAR. *In fragm.*).

Dans l'affaire de Sirmium, l'accord du pape et du Concile montre clairement qu'ils ont erré tous les deux en déclarant loi de l'Eglise une hérésie que les papes et le concile de Trente ont positivement condamnée en souscrivant au symbole de Nicée.

Un bon romaniste est obligé de recevoir comme vrai le concile de Constance, puisque Martin V, qui a été son élu, l'a sanctionné. Ce concile pose ce principe que le Concile est au-dessus du pape, mais ce même romaniste devra recevoir également le concile de Latran, approuvé par Léon, qui met le pape au-dessus du Concile... Il recevra comme infaillible le troisième concile d'Ephèse, approuvé par les papes, qui décrète que le Saint-Esprit procède du Fils seul; mais il recevra également comme infaillible celui de Trente, qui décrète que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

Il croira... Mais, messieurs, vous devez dire vous-mêmes : assez, une seule preuve suffit, et vous nous en donnez plusieurs; disons donc :

1° Que les romanistes ont un tribunal qui siége partout où il plaît au pape et au Concile d'en fixer le lieu;

2° Que ce tribunal est clair dans ses arrêts pour ceux qui peuvent les comprendre;

3° Qu'il est à la portée de ceux qui sont assez savants pour lire la collection de ses canons et assez riches pour les acheter;

4° Qu'il se contredit, disant sur la même question *oui* et *non*, d'où nous tirons cette conclusion rigoureuse, que si Dieu a un tribunal infaillible sur la terre, certainement ce n'est pas celui des romanistes et qu'il faut le chercher ailleurs que dans le sein de l'Eglise latine.

Nous ne nous étendons pas davantage et nous laissons à vos réflexions le soin de bien peser nos arguments, d'autant plus concluants qu'ils sont appuyés sur des faits.

De quel côté nous dirigerons-nous maintenant pour découvrir ce tribunal? Car, après tout, s'il existe, l'Eglise romaine n'a rien de commun avec lui... Il fonctionne peut-être dans quelque coin ignoré du globe, sur une montagne déserte ou au fond d'une caverne... Il est peut-être à Ispahan ou à Tombouctou... Mais s'il est quelque part, il n'est pas certainement sur les terres du pape.

(A continuer.)

Nous empruntons l'article suivant au *Magnétiseur Universel*, journal publié à Paris :

DE L'AVENIR DU SPIRITISME

Malgré les violentes et continuelles attaques auxquelles il est en butte, tant de la part des incrédules, des sceptiques, que des adeptes intolérants des divers cultes chrétiens et surtout du *clergé catholique*, le *Spiritisme* n'en a pas moins conquis son droit de cité dans le monde religieux et philosophique et n'en poursuit pas moins sa carrière dans toutes les régions du globe, ne les relie pas moins d'un lien mystérieux appelé à être, dans l'ordre moral, ce que sont la vapeur et la télégraphie électrique dans l'ordre matériel.

Qu'est-ce que le Spiritisme? pourront nous demander quelques-uns de nos lecteurs. Est-ce une religion ou une révélation, ou une science nouvelle? Quoiqu'il participe beaucoup de ces trois grandes manifestations de la volonté divine ou de l'intelligence humaine, il faut bien se garder de le confondre avec aucune d'elles, car il a sa nature et ses tendances différentes.

Les définitions précises, rigoureuses, exactes sont indispensables, suivant nous, pour éclaircir un sujet aussi abstrait que celui que nous traitons et prévenir tout malentendu, toute confusion, toute amphibologie.

On comprend généralement sous le nom de Spiritisme l'ensemble des phénomènes qui se produisent en dehors des lois de l'organisme humain, qui se rapportent à cette essence immatérielle, à ce principe divin que chacun de nous porte en soi, qui nous met en communication fréquente avec celles qui, dégagées de leur enveloppe terrestre, ont mission de veiller sur leurs compagnes d'ici-bas, de leur donner, dans des circonstances décisives, d'utiles conseils, de solennels avertissements.

Compris de cette manière, le Spiritisme n'est-il pas une doctrine d'amour, de fraternité, d'harmonie? N'est-il pas l'alliance perpétuelle et indissoluble, entre les générations éteintes et les générations vivantes; l'échelle mystique de Jacob unissant la terre au ciel? N'est-il pas le livre de vie des prophètes bibliques, des sages de l'antiquité, des pères de l'Église, des ascètes et des moines inspirés du moyen âge?

Si le mot *Spiritisme,* d'origine anglo-saxonne ou américaine, froisse les oreilles chatouilleuses du clergé catholique, pourquoi ne pas lui en substituer un autre qui aurait le mérite, tout en ayant le même sens, de ne pas froisser ses dogmes orthodoxes, celui de *théo-psychologie,* par exemple..... qui exprime d'une manière concise et énergique l'union intime entre Dieu et le rayon immatériel et impérissable qu'il a donné à l'homme en le jetant sur cette planète et qui, après sa vie d'ici-bas, retourne à lui comme à son centre naturel.

Pour notre compte, nous nous servirons, jusqu'à nouvel ordre, du terme *Spiritisme,* pour nous faire mieux comprendre de tous nos lecteurs indistinctement et nous proclamerons bien haut d'abord que, bien loin d'être l'objet des aveugles et fanatiques anathèmes des hauts dignitaires du clergé romain, il devrait, au contraire, être accueilli par eux avec allégresse et reconnaissance comme un secours d'en haut, comme un appui providentiel dans les jours difficiles qui sont arrivés pour lui.

En publiant contre lui des mandements, des homélies où la pauvreté du fond n'est pas toujours sauvée par l'urbanité et l'élégance de la forme, le haut clergé fait preuve non seulement d'intolérance intempestive, de jalousie impuissante, mais aussi d'inconséquence et d'ignorance scientifique.

Qui, plus que le catholicisme, que nous nous gardons bien de confondre avec le christianisme, a fait plus d'abus du merveilleux? Qui a été plus prodigue que lui de miracles et d'apparitions surnaturelles? Qui, plus que lui, a poussé jusqu'à l'idolâtrie, jusqu'au fétichisme, le culte de la madone et des saints?

D'où viennent donc, dès lors, ses ardentes philippiques, ses virulentes diatribes contre le Spiritisme qui n'est autre que le *spiritualisme,* dépouillé de tout alliage matériel, ramené à son expression la plus pure, la plus éthérée! Si nous ne nous trompons, cette soudaine levée de boucliers de sa part contre le Spiritisme ne peut s'expliquer que par l'esprit de domination ombrageuse et exclusive du clergé romain, que par la crainte qu'il ressent instinctivement d'avoir à partager son monopole spirituel avec une puissance nouvelle qui ne fait que grandir, nonobstant ses censures et ses anathèmes...

Ne pouvant employer contre elle, comme au bon temps du moyen âge, le glaive et l'inquisition, il s'efforce de la frapper de discrédit dans l'opinion de ses ouailles, en la représentant comme l'œuvre du démon... Comme si une pareille accusation n'était pas un monstrueux anachronisme à notre époque, et comme s'il était bienséant aux successeurs des prêtres fanatiques et ignorants qui ont inventé le diable, l'ont dépeint sous les formes les plus fantastiques et les plus hideuses, ont imaginé le purgatoire, le sabbat, les revenants, les sorciers et tant d'autres superstitions, de frapper de réprobation une doctrine qui tend essentiellement à corroborer et à propager les croyances les plus sublimes et les plus conformes à la dignité de l'homme : l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la communion permanente du monde invisible avec le monde visible, des générations passées avec les générations vivantes; l'attraction mystérieuse qui règne entre tous les membres de l'humanité debout ou défunts, et ces innombrables globes qui gravitent silencieusement dans l'espace dans des orbites éternellement tracés!...

Une telle doctrine, qui a pour domaine le temps et l'espace, Dieu et l'univers, qui ennoblit l'homme bien loin de le faire déchoir, qui le met en possession de tous ses titres de préséance sur les êtres animés, qui l'élève à sa plus haute grandeur, doit-elle être rejetée, condamnée *à priori,* calomniée et conspuée par les ministres d'une religion de paix et de miséricorde qui reconnaît pour son fondateur le Fils de *Dieu! le Verbe fait chair?*

COMMUNICATIONS SPIRITES

LA ROSÉE

Bordeaux. — **Médium : Mme Collignon.**

Vous voyez tous les jours, mes amis, les gouttes de rosée qui tombent du Ciel se poser sur les plantes qu'une longue sécheresse a flétries, et sous cette bienfaisante influence les plantes prêtes à mourir reprennent de la fraîcheur, se redressent et lèvent vers le soleil leurs têtes radieuses, comme pour remercier le Maître puissant qui accorde à chacun selon ses besoins.

Eh bien! mes amis, aujourd'hui, vous tous que nous avons réunis en ce lieu, vous pouvez, rosée bienfaisante, apporter votre goutte d'eau pour rafraîchir ces pauvres âmes que la faim dessèche de ses angoisses, car la faim les brûle et pourrait les porter à blasphémer dans l'excès de la souffrance!

N'oubliez pas, bien aimés enfants, que chacun doit son concours à ses frères; n'oubliez pas que vous êtes tous fils d'un même père et que par cette raison, vous devez toujours vous tendre une main fraternelle, quel que soit le besoin du moment.

Nous faisons ici un appel à chacun de vous en particulier. Quelle que soit votre classe, quelle que soit votre position, nous disons : Vous pouvez disposer d'une goutte d'eau, et cette goutte suffira peut-être pour arrêter la mort prête à enlever sa proie, pour fermer la bouche prête à maudire, et ouvrir son cœur désolé à l'espérance et à la reconnaissance, cette douce vertu, fille de l'amour et que la charité enfante à toute heure!

Chacun de vous, mes bien aimés, peut et doit venir au secours de ses frères; c'est un devoir sacré que Dieu lui impose, c'est un devoir sacré qu'il doit remplir avec joie, par amour d'abord, peut-être bien aussi par un sentiment de personnalité que nous allons vous expliquer.

Tout renouvellement des races ne s'achète qu'à force de calamités; vous êtes sur la pente, vous devez la suivre, car c'est en descendant cette pente rapide que vous vous élèverez plus vite encore vers cette perfection, but unique de tout esprit. Or, si les calamités commencent à peser sur vos frères, pourquoi vous épargneraient-elles?

Pourquoi, seuls, auraient-ils à supporter ce lourd fardeau?

Attendez-vous donc, vous aussi, à subir votre part de misère, votre part de souffrances; attendez-vous à avoir, vous aussi, un jour plus ou moins éloigné, besoin de cette charité bienveillante à laquelle nous faisons tous appel.

C'est donc un prêt, mes bien aimés, c'est un prêt que nous vous engageons à faire à vos frères souffrants, et nous nous chargeons

de vous en compter les intérêts. Vous placez en amour, vous récoltez en félicités. Oh! donnez, donnez tous vos trésors, car nous ne vous demandons pas seulement l'aumône du superflu, nous demandons à chacun de vous de s'imposer une privation utile aux frères souffrants, de se l'imposer avec joie, avec bonheur, en pensant au soulagement que cette privation doit procurer aux pauvres ouvriers sans pain, sans vêtements, sans feu, sous un ciel plus rude que le vôtre! Oh! donnez, donnez amis, donnez avec bonheur, car l'aumône bien faite se multiplie comme le pain que ce grand Modèle de Charité brisait entre ses doigts, pour nourrir une multitude affamée. Voyez, il lui fallait bien peu de pain pour produire beaucoup de nourriture! Pourquoi? Parce qu'avec ce pain, il donnait son amour; parce que son âme entière compatissait aux souffrances de cette multitude affamée, se servait pour ainsi dire elle-même pour la rassasier.

Vous aussi, mes amis, pouvez opérer ce miracle spirituel; ne sommes-nous pas là pour faire fructifier votre aumône, et ne savez-vous pas que l'obole de la veuve fut mieux reçue que le riche présent du pharisien orgueilleux. Pourquoi encore? Parce que la veuve donnait, non pas son superflu, mais son nécessaire; non pas seulement le pain de sa journée, mais son cœur avec ce pain, son cœur qu'elle offrait à Dieu comme un holocauste de bonne odeur qui pût le rendre favorable aux pauvres à qui elle le donnait.

Imitez cet exemple, mes enfants, et que riche et pauvre apporte son obole, le denier de la veuve, c'est-à-dire, non pas le superflu, mais un peu de son nécessaire et surtout de son cœur.

La rosée rafraîchit les plantes altérées, et, tombant goutte à goutte sur le sol, elle finit par faire un ruisseau limpide qui grossit bientôt et forme un lac tranquille où tous les jours le soleil vient puiser de nouveaux aliments pour de nouvelles rosées, association mutuelle qui fait que tout retourne à la masse commune pour fournir toujours aux besoins de chacun.

Imitez cette rosée bienfaisante, et que les perles que vous déposerez l'une après l'autre viennent former un écrin de bonnes œuvres que le Seigneur regarde avec joie et dont vous puissiez vous parer quand le jour de paraître devant le juge sera arrivé.

Que le Seigneur, qui sonde les cœurs et les reins, dispose vos cœurs, mes bien aimés, qu'il vous rende fertiles en bonnes œuvres, et que lorsque le soleil se lèvera pour mûrir la moisson, il trouve tous les épis pleins et prêts à fournir une abondante récolte.

Nous veillons sur vous, veillez sur vos frères.

Un bon Esprit.

LE PETIT OISEAU

FABLE SPIRITE

Bordeaux. — **Médium : M. J. C. A. R.**

Un jeune oiseau, croyant son aile sûre,
Un beau matin voulut quitter son nid.
Ma mère ment! dit-il, quand elle assure
Que pour voler son fils est trop petit!
Je veux comme elle aller dans le bocage,
Ce nid étroit me semble une prison.
Ne suis-je pas assez grand, assez sage,
Et dois-je encor rester à la maison?
Je vois là-bas une claire fontaine
Dont l'eau limpide excite mon désir;
Je veux au bord y boire à perdre haleine,
Et dans son onde aussi me rafraîchir.
Dans ces prés verts la nourriture abonde;
Comme je vais à loisir m'en donner!
Dieu fit pour tous cette terre féconde;
Adieu, mon nid... je vais t'abandonner!
Mais au retour, que va dire ma mère?
Ma foi, tant pis! ses discours superflus
M'ont fatigué, je ris de sa colère!
Adieu, mon nid... je ne reviendrai plus!!
Et dans les airs notre imprudent s'élance...
Tout aussitôt il sent faiblir son vol;
De ses efforts il voit l'insuffisance,
Il va périr en tombant sur le sol!!
Mais près de lui, sa mère vigilante
Accourt à temps pour sauver l'étourdi,
Elle soutient son aile chancelante,
Et doucement le ramène en son nid!!
« Pourquoi, mon fils, quitter cette demeure
« Que je bâtis pour te donner le jour?
« Ingrat enfant, tu veux donc que je meure?
« Car sur toi seul repose mon amour!
« Dis, réponds-moi? suis-je mauvaise mère?
« T'ai-je laissé souffrir un seul instant?
« Seule à t'aimer! N'ai-je pas vu ton père
« Mourir frappé par le plomb d'un méchant?
« Je t'avais dit : Enfant, tes jeunes ailes
« Ne peuvent point encor te soutenir;
« Ah! ne fuis pas les douceurs maternelles,
« Je te dirai quand tu pourras partir! »
— Pauvre insensé, qui se croyait en âge
De voler seul, sans aide et sans appui!...
De nos enfants l'oiselet est l'image!
Ils se croient mûrs à quinze ans aujourd'hui!
Nous les voyons, le cigare à la bouche,
Sur des coursiers passer à fond de train...
Il ne faut pas qu'à leur habit l'on touche,
Ils répondraient le pistolet en main...
Plus de respect pour la pauvre famille
Qui se priva pour les mieux élever;
Il faut quitter le hameau pour la ville,
De luxe enfin ils veulent s'enivrer!
Dans les plaisirs, la débauche et le vice
Nous les voyons trop souvent se plonger;
Avant le temps leur jeune front se plisse,
Et tout perclus ils ne peuvent bouger...
Siècle pervers où la raison s'égare,
Où la morale a perdu sa splendeur!
Où d'un faux nom bien souvent on se pare,
Où pour de l'or on vendrait son honneur!!
L'on veut jouir, attendu que la vie
N'est qu'ici-bas, et qu'avec nous finit,
Plaisir, amour, fortune qu'on envie :
Tout pour le corps, et rien... rien pour l'Esprit!
Ah! répandons au plus tôt la doctrine
Qui doit sous peu régénérer le cœur;
Mettons nos fils sur la route divine,
Disons-leur bien qu'au bout est le bonheur!
Qu'à nos enfants cette fable soit lue,
Afin qu'au loin ils n'aillent pas chercher,
Comme l'oiseau s'élançant dans la nue,
Un faux bonheur qui coûterait trop cher!...

Le Directeur-Gérant : A. Lefraise.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57.